

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,
 JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 6. Cap-Rouge, Juillet, 1875. No. 9

REDACTEUR-PROPRIÉTAIRE: M. L'ABBÉ PROVANCHER.

SOMMAIRE:

Huitième entretien sur la famille: Devoirs des enfants à l'égard de leurs parents—Les Jansénistes—Le Tiers-Ordre—Miracle du St. Sacrement de Douai—La légende des miracles de Ste. Anne—Causeries du Père; Chrysologue—Bibliographie—Les élections—Les Moissons—La Chrysomele—Nécrologe—Les Apparitions de la très-sainte-Vierge Marie à la grotte de Lourdes et le jaillissement de la source miraculeuse.

Huitième entretien sur la famille.

DEVOIRS DES ENFANTS À L'ÉGARD DE LEURS PARENTS.—L'OBÉISSANCE.—(Suite).

Mais, jusqu'à quel âge, les enfants sont-ils tenus d'obéir à leurs parents?

Cette obligation ne cesse qu'à la mort, oserions-nous dire. Sans doute que l'enfant devenu homme, établi lui-même père de famille, n'est plus tenu de recevoir le commandement de ses parents pour les mille détails des affaires de la vie; mais s'il a conservé pour son père et sa mère les sentiments d'un bon fils, il ne manquera

pas de les consulter dans toutes les démarches importantes qu'il aura à faire, comme, par exemple, le mariage de ses enfants, l'achat de bien-fonds, une vente considérable, une entreprise de grande conséquence, etc. Que si, vu des circonstances particulières, il n'a aucune lumière à attendre de ses parents dans la conduite de ses affaires, il leur soumettra tout de même ses projets, ne serait-ce que par déférence pour le vieil âge, et comme témoignage de sa piété filiale qui ne refuse pas à ses vieux parents la consolation de les intéresser dans ses propres affaires.

Oh ! nous en connaissons un grand nombre de ces familles Canadiennes où la piété filiale s'est transmise de père en fils, et où aussi comme conséquence la bénédiction de Dieu se transmet d'une génération à l'autre, comme un héritage propre, un bien de famille. Rien d'important ne se transigne parmi ces bons chrétiens sans l'assentiment des vieux parents ; et Dieu, pour récompense, se plaît à bénir et à favoriser ces entreprises. Car c'est un point important qu'il ne faut jamais perdre de vue. De tous les commandements que Dieu a faits aux hommes, l'obéissance aux parents est le seul auquel il a attaché une récompense particulière. Nous disons en effet dans les commandements :

Père et mère honoreras,

Afin de vivre longuement.

Ce qui signifie que Dieu se plaît à récompenser la piété des enfants pour leurs parents par une longue vie sur la terre ou par une sainte mort qui les met en possession d'une vie plus longue.

encore. Comme conséquence, nous devons conclure de même que la malédiction divine est réservée aux enfants qui ne montrent à leurs parents ni affection, ni obéissance, qu'en cette vie ils rencontrent fréquemment le mépris et la honte, et en l'autre infailliblement la damnation éternelle. L'écriture sainte est remplie de malédictions pareilles contre les enfants indociles. Nous lisons au Deutéronome (27, 16). "Maudit soit celui qui aura méprisé son père ou sa mère. Et tout le peuple dira : Amen." — "Il est maudit de Dieu celui qui aigrit l'esprit de sa mère" (Sirach, 3, 18). "N'oubliez pas votre père et votre mère, de peur que Dieu ne vous oublie, et que vous ne souhaitiez de n'être point né et que vous ne maudissiez le jour de votre naissance."

Enfants, qui vous sentez portés à soulever le joug de l'autorité de vos parents, écoutez bien le trait suivant dont plusieurs des acteurs sont encore aujourd'hui vivants.

C'était dans la paroisse de l'Île-aux-Coudres, comté de Charlevoix, il y a tout près d'une quarantaine d'années. Un certain dimanche de juin, le curé était monté en chaire pour donner l'instruction comme à l'ordinaire. Il aperçoit par la fenêtre deux jeunes gens qui s'amuse à jaser à la porte de l'église. "Je vois, dit le saint prêtre, deux jeunes gens qui s'amuse sur la place publique, au lieu de venir entendre la parole de Dieu qui leur serait si nécessaire. Parents de ces jeunes étourdis, allez les faire entrer."

Les pères de ces deux jeunes gens qui les

avaient bien vu laisser le lieu saint, sortirent aussitôt, pour mettre leurs enfants à l'ordre. L'un des jeunes gens reconnut aussitôt sa faute, et rentra tout confus dans l'église avec son père qui le conduisit près de la ballustrade et le fit agenouiller là en réparation de son scandale. Mais le second ne voulut point obtempérer à un si juste commandement. "Mêlez-vous de vos affaires," dit-il grossièrement à son père, "je ne veux point rentrer." Ce malheureux père retourna en pleurant reprendre seul sa place dans le lieu saint. Grand émoi dans la petite paroisse, à l'issue de l'office divin. Mais qu'est devenu l'autre jeune homme ? il n'est plus là ! Le père retourne triste et silencieux à sa demeure. Mais son fils n'y était pas non plus. Il raconta à sa femme la triste scène du matin ; et la bonne mère répand d'abondantes larmes sur la triste conduite de ce fils ingrat et dénaturé. On ne s'inquiète pas encore de son absence, par ce qu'on le suppose allé dans quelque autre endroit de la paroisse avec d'autres compagnons.

Après les vêpres, aucune trace encore du fugitif. On commence à concevoir de tristes pressentiments. N'aurait-il pas entrepris de traverser aux Eboulements, distance de cinq milles et dans de forts mauvais courants ? La mer avait été très grosse toute la journée et l'on était menacé d'une tempête.

On parcourt toute la paroisse, on s'informe partout, et personne n'avait vu le malheureux. Cependant on remarque qu'une embarcation en un certain endroit, un mauvais canot, manque à sa place ordinaire. Mais les avirons et les

rames sont demeurées là. La nuit vient ; et la tempête redouble de fureur. Profonde est la tristesse de cette famille éplorée. La mère et les sœurs surtout versent d'abondantes larmes, lorsque dans la profonde obscurité de la nuit, la pluie vient fouetter violement les carreaux de leurs fenêtres. Elles ne peuvent se résoudre à aller se mettre au lit, en songeant que le pauvre fugitif, s'il n'est déjà englouti dans les flots, est balloté au gré des vagues, sans abri, sans secours, sans protection aucune. Elles font monter au Ciel les prières les plus ferventes ; mais le Ciel irrité par la désobéissance de l'enfant rebelle, demeure sourd à leurs prières.

Le lendemain, à la marée montante, on crut voir, bien loin au large, sur la cime des vagues en furie, comme une embarcation abandonnée. On tenta de mettre des chaloupes à la mer pour aller au secours ; mais en vain. A peine avait-on laissé le rivage, que la chaloupe emplissait, il fallut renoncer au projet. Le reflux vint, puis une autre marée, et on ne vit plus rien. Et jamais depuis on entendit plus parler de ce malheureux désobéissant.

On apprit plusieurs jours après qu'une pirogue répondant assez à la description de celle manquant à l'Isle-aux-Coudres, avait été trouvée en dérive sur les côtes de l'Isle-Verte. Le malheureux jeune homme, probablement avec le désespoir dans l'âme après son orgueilleuse révolte, et conduit par Satan, se serait jeté, pensa-t-on, dans cette pirogue, pour aller cacher au loin sa honte, et surpris par la tempête, il aura trouvé la mort dans les flots.

Il y a une quinzaine d'années, un prêtre natif de l'île-aux-Condres, allait visiter sa paroisse natale qu'il n'avait revue depuis longtemps. Un brave cultivateur vient à sa rencontre et lui dit, en lui serrant la main : " Vous ne me reconnaissez pas ? nous sommes à peu près du même âge. Vous rappelez-vous ce jeune homme que son père, un dimanche, alla chercher à la porte de l'église et fit agenouiller devant la balustrade en présence de toute la paroisse ? Eh ! bien, c'est moi ! — Quoi c'est toi, Baptiste, et comment es-tu à présent ? — Oh ! le bon Dieu m'a généreusement récompensé de ma soumission, car il m'a donné des enfants, qui font en toutes circonstances ma joie et ma consolation. Nous vivons heureux dans la famille, et tous les jours je remercie le bon Dieu de m'avoir inspiré de ne pas imiter mon malheureux compagnon dans sa révolte, et de me soumettre à mes parents ; sans être riches, nous ne manquons de rien.

Tous les temps, tous les lieux nous fournissent d'effrayants exemples de châtimens divins et humains qui ont frappé les enfans impies. Il n'est pas rare de voir le Ciel irrité venger d'une manière terrible les mauvais traitemens des enfans envers leurs parents en leur envoyant des malheurs temporels ou en leur donnant des enfans indociles qui sont leur honte et leur déshonneur et qui les maltraitent comme ils ont eux-mêmes maltraité leurs propres parents. La malédiction dans ces malheureuses familles se transmet de père et en fils, et après s'être attiré le mépris des hommes et le déshonneur, ils s'assurent encore le mépris de Dieu et la ven-

geance du Ciel; et aveuglés, par Satan, ils se poussent les uns les autres en enfer. Tristes chatiments des générations coupables qui osent fouler aux pieds le saint commandement que Dieu donna aux enfants en disant : " honorez votre père et votre mère. "

Au moment où nous écrivons ces lignes, les journaux de Saint-Hyacinthe nous donnent le récit de la conduite d'un monstre à l'égard de son père, comme heureusement on n'en rencontre que fort rarement en ce pays. Un vieillard de 80 ans, du nom de Robitaille, est mort dernièrement à Saint-Hyacinthe, par suite parait-il des mauvais traitements, que son fils dénaturé lui avait infligés. Les rumeurs et l'indignation étaient telles dans tous les environs, que la justice a dû intervenir. Et voici ce que ce fils sans cœur ni sentiments, déclare lui-même sous la foi du serment, dans l'enquête tenue par le coronaire, sur le corps de son père.

Mon père n'a pas été veillé dans sa maladie.... Trois semaines environ avant sa mort, j'ai ôté le lit de plume qu'il avait dans son lit pour ne lui laisser qu'une simple paillasse. Depuis le 12 février 1874, j'ai eu de l'inimitié contre Pelletier mon gendre, j'ai dit " maudit Pelletier ", par rapport à ses mensonges contre moi à madame Labatte; j'ai maudit mes enfants par ce qu'ils m'avaient désobéi en allant chez Pelletier; j'ai maudit ma fille mariée à Larose, parce qu'elle s'était associée à Pelletier pour empêcher mon mariage; j'ai maudit mon père par ce qu'il était un de ceux qui me faisaient tort pour mon mariage.

..... Lorsque mon père est mort, il y avait plus de trois semaines qu'il ne s'était pas fait la barbe, j'ai dit à ceux qui l'ensevelissaient de lui faire la barbe s'ils le voulaient, mais que je ne voulais pas payer un seul sou pour avoir un barbier. J'ai voulu enterrer mon père avec moins de dépenses possibles, par ce que je considérais qu'il ne le méritait pas, car il mettait le divorce entre moi et mes enfants, et il avait eu beaucoup plus qu'il ne méritait. Je suis content de la mort de mon père, car, il était un grand embarras pour moi..... On a voulu mettre dans le cercueil l'oreiller dont mon père se servait, et je m'y suis opposé. J'étais content de me débarrasser de mon père..... Je n'ai pas été à l'enterrement de mon père ; j'aimais mieux rester à l'aise chez moi. Je m'aperçus que ma femme avait de la peine, je lui dis : ne prends pas de peine, ni chagrin, car pour moi, c'est le plus beau de mes jours. J'ai dit aux Révds. MM. Gravel et Moreau que je ne voulais pas payer de service, et que s'ils ne voulaient pas enterrer mon père, comme je l'indiquais, je l'enterrerais dans ma cour."

On irait loin, sans doute, avant de rencontrer un semblable monstre à face humaine.

Que les enfants qui, poussés par le démon seraient tenés d'imiter le malheureux Robitaille méditent bien attentivement le trait suivant :

"Il y a une quinzaine d'années, un vieux campagnard appuyé sur un bâton et marchant d'un pas chancelant, s'arrêtait à l'une des portes de Berlin ; le commis des octrois sortant de sa guérite l'interpella : "D'où venez-vous, mon

vieux ?—De la forêt là-bas.—Et où allez-vous ?—Je ne vas pas plus loin.—Et que venez-vous faire, brave homme ?—Hélas, je voudrais dénoncer mon aîné à la justice.—Votre propre fils ? Et pourquoi ?—Eh bien ! il y a quelques temps j'ai partagé entre mes six fils le peu de biens que je possédais, afin de me reposer. L'aîné obtint les biens-fonds avec la maison et les meubles, les terres et les prés ; il s'arrangea avec ses frères, promit de me garder et de me nourrir jusqu'à ma mort. Mais voilà qu'il ne veut plus le faire ; et chez mes autres fils, je ne trouve aucun secours. C'est pourquoi, je veux adresser une plainte à l'autorité supérieure. En tout cas, ces polissons n'iront pas loin non plus ?—Mais dites-moi, quel âge avez-vous ?—Grand Dieu ! j'ai soixante-treize ans.—En ce cas, je peux vous donner moi-même la réponse, et vous n'avez pas besoin de vous adresser à la justice. Vous savez qu'il se trouve écrit dans l'écriture : notre vie dure soixante-dix ans ; vous voyez donc que vous avez déjà vécu trois ans de trop pour vos fils."—Le pauvre vieillard regarda le commis avec des yeux effarés. "Oui, s'il en est ainsi, je n'ai rien de mieux à faire que de retourner sur mes pas, et le bon Dieu, comme je l'espère, me rappellera bientôt à lui." En parlant ainsi, les larmes aux yeux, il s'assit devant la porte sur une pierre pour s'y reposer.

Le bon Dieu a rappelé le vieillard à lui ; il se repose depuis longtemps dans la tombe ; mais sur cette même pierre devant la porte, on peut voir assis tous les dimanches son fils aîné qui tend la main aux passants pour demander l'aumône ! (Philotée)

Les Jansénistes.

Il y a encore en Hollande environ 5000 à 6000 Jansénistes. Ces hérétiques ont un prétendu archevêque qui jouit des revenus temporels de l'archevêché d'Utrecht. Chaque fois que le chapitre de cette cathédrale nomme un nouvel archevêque, il écrit à Rome pour faire connaître solennellement le fait au Pape; et à chaque fois, le Pape annule l'élection et prononce l'interdit. Une élection de ce genre eut lieu le 15 Décembre dernier. Le choix du chapitre tomba sur Herr Heykamp et fut annoncé comme d'ordinaire au Pape, et Pie IX, en date du 13 Mai, envoya un bref au véritable archevêque catholique d'Utrecht pour être publié dans toutes les églises catholiques du pays, par lequel il annulait l'élection. Cela n'empêcha pas cependant que Herr Heykamp ne fut formellement installé sur son siège le 28 Avril.

Le Tiers-Ordre de la Pénitence de St. François.

Nous étions un jour au confessionnal en 1865, lorsque se présenta une pénitente qui nous dit :

—Voudriez-vous bien, mon père, me donner l'absolution générale?

—Mais comment? nous donnons toujours l'absolution générale, c'est-à-dire une absolution qui remet tous les péchés dont s'est rendu coupable le pénitent qui s'en confesse avec un repentir sincère.

— Oh ! Vous ne me comprenez pas. Ce n'est pas le pardon de mes péchés que je vous demande, puisque l'absolution sacramentelle m'accorde ce pardon. Mais par l'absolution générale dont je vous parle, je veux avoir l'application d'une indulgence plénière, c'est-à-dire la remise de toute la dette que j'ai contractée envers Dieu par mes péchés.

— Mais je n'ai pas le pouvoir d'accorder telle indulgence ; il faut recourir aux prescriptions de l'église exigées pour chacune d'elles.

— Pardonnez, mon père ; j'appartiens au Tiers-Ordre de St. François, et par cela même que je vous demande l'absolution générale un jour où j'ai droit de la recevoir, vous êtes autorisé à me l'accorder.

— Mais voilà du nouveau pour moi. Je recevrais des pouvoirs ecclésiastiques d'un laïque qui ne les possède même pas ces pouvoirs ?

— Pardonnez encore ; ce n'est pas moi qui vous confère ce pouvoir, mais bien l'église qui a réglé que vous pourriez en user toutes les fois qu'on vous requerra de le faire. Tenez, lisez plutôt, ajouta-t-elle, en nous présentant le Manuel du Tiers-Ordre ouvert à la page 54 du vol. II ; et nous pûmes y lire :

“ Pour prévenir toute difficulté, les Supérieurs du premier Ordre déclarent désigner pour donner ces absolutions en particulier tous les confesseurs auxquels les Tertiaires pourront s'adresser.”

— Mais qu'est-ce que ce Tiers-Ordre, dîmes-nous alors ?

— Si vous voulez le connaître, nous dit la

pénitente, emportez ces deux petits volumes et parcourez-les.

Nous avons ignoré à peu près complètement alors ce que c'était qu'un Tiers-Ordre. Nous avons bien vu ce nom mentionné dans l'histoire de l'église, mais nous ne nous étions jamais mis en frais de connaître exactement en quoi cela consistait, quelles en étaient les obligations, les privilèges etc. Nous prîmes donc les deux volumes et nous nous mîmes sérieusement à les étudier de suite.

Quelques jours après nous nous rencontrons avec plusieurs confrères et les entretenons de la chose. Et à moi aussi, dit l'un, l'on est venu faire semblable demande ; à moi de même dit un troisième.

—Et que leur avez-vous répondu, demandâmes-nous ?

—Que je ne voulais pas entendre parler de religion nouvelle, dit le premier ; que nous avions le catéchisme et la théologie pour nous guider, et que je ne connaissais pas d'autre route pour aller au Ciel ; qu'ils eussent à me laisser tranquille à cet égard.

—Sans vouloir en connaître davantage, dit un autre, j'ai vu de suite que c'était une dévotion nouvelle, et comme je trouve que nous en avons déjà suffisamment, je leur ai dit que celle-ci n'était certainement pas nécessaire.

—Peut-être avez-vous eu tort, reprîmes-nous. Ne devons-nous pas en pasteurs dévoués nous faire tout à tous ? Et comme le bon Dieu attire à lui celui-ci par une voie et celui-là par une autre, ne convient-il pas que nous nous aidions

les uns et les autres à répondre aux inspirations de la grâce à leur égard ? Nous avons étudié le Tiers-Ordre, et nous sommes convaincu qu'il est appelé à produire en ce pays, comme il l'a fait partout ailleurs, des fruits abondants de bénédiction. Des âmes en grand nombre lui devront leur conversion et leur salut.

Dévotion nouvelle, dites-vous ? Mais une dévotion qui date depuis plus de six siècles n'est pas absolument nouvelle. D'ailleurs le Tiers-Ordre est plus qu'une confrérie, une congrégation, une dévotion particulière ; c'est un véritable ordre religieux, avec ses règles et constitutions établies par l'église et qui par cela même commande le respect et la considération.

Quelques jours plus tard nous consultions notre évêque à ce sujet. Il nous dit connaître la chose, mais que pour plus de sûreté si nous voulions l'établir dans notre paroisse, il faudrait s'adresser au général de l'ordre à Rome pour en recevoir les autorisations spéciales. Sans plus de délais, nous écrivîmes à Rome et reçûmes de suite du Très-Révérend Raphaël de Ponticulo, général de l'Ordre, les éclaircissements nécessaires avec l'autorisation de fonder, diriger des congrégations, recevoir dans l'ordre, donner les bénédictions et absolutions etc. etc.

Le 4 Octobre 1866, après un an de noviciat, nous recevions la profession de 38 Tertiaires à Portneuf, et quelques jours après nous les organisons en congrégation.

Nous ne craignons pas d'avancer que pendant les trois années que nous avons dirigé cette congrégation, jamais réunion de piété n'a donné

l'exemple de plus de régularité, de dévotion sincère, et d'édification. La règle était suivie à la lettre, et c'était une émulation entre tous les membres à qui se montrerait le plus fidèle enfant de St. François. Nous avons été témoins d'actes de piété qu'en toute autre circonstance nous n'aurions pas cru devoir attendre. L'office se récitait en commun, tous les dimanches, et bon nombre d'associés s'astreignaient à sa récitation journalière, malgré leurs occupations et les dépenses dont ils étaient pourvus. Nous avons connu un forgeron qui laissait là le marteau de temps à autre pour réciter une petite heure dans sa boutique, et le soir, lorsque les enfants étaient au lit, se joignait à son épouse pour la récitation des matines.

A présent que le Tiers-Ordre, sans autre recommandation que sa propre excellence et la piété de ceux qui s'y enrôlent, a pénétré dans presque toutes nos paroisses, nous nous proposons, tant pour le faire connaître davantage que pour satisfaire la piété d'un bon nombre de nos lecteurs qui en font partie, d'en dire quelques mots dans chacun de nos numéros. Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes questions qu'on voudra bien nous poser à ce sujet, en cherchant la solution dans la règle même ou dans les réponses authentiques qui ont précédemment été faites à ces mêmes questions.

Le Tiers-Ordre n'est pas une confrérie ni une congrégation, car quoiqu'il n'astreigne à aucun vœu, c'est toujours, dit Benoît XIII (dans sa bulle *Paterna sedis*) *un véritable ordre religieux, entièrement distinct de toutes les confréries, puis-*

qu'il a sa règle propre, approuvée par le Saint-Siège, son noviciat, sa profession et un habit de matière et de formes déterminées. Pouvoir rester dans le monde, conserver ses occupations, et en même temps faire partie d'un ordre religieux en s'astreignant à certaines pratiques, voilà, en quelques mots ce que c'est que le Tiers-Ordre.

Mais avant d'entrer dans le détail des obligations qu'il impose et des faveurs et privilèges dont il jouit, disons un mot de son fondateur, et des circonstances qui ont donné lieu à son institution.

(à continuer)

Miracle du St. Sacrement de Douai.

Tous les ans, on célèbre le 17 Mai, à Douai, en France, l'anniversaire d'un miracle qui s'est opéré en cette ville en 1254. Vu le 200^e anniversaire de l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur, le comité général des pèlerinages en France, avait décidé que cette année serait particulièrement consacrée aux pèlerinages eucharistiques. Le miracle de Douai, qui est le plus ancien sur lequel l'église de France possède des détails authentiques, fut en conséquence célébré avec une pompe inusitée.

On a fait précéder la fête d'une neuvaine pendant laquelle des milliers de pèlerins, venus de tous les pays voisins, se sont empressés de venir gagner l'indulgence plénière attachée à cette célébration. On estime qu'il n'est pas arrivé moins de 40,000 personnes par les différents chemins de fer, pendant les deux jours

qui ont précédé la fête, et le jour même de la célébration il n'y avait pas moins de 80,000 pèlerins réunis pour cette belle cérémonie.

On tint le matin même de la fête, un congrès eucharistique auquel prenaient part 6 évêques, plus de 200 ecclésiastiques et pas moins de 2500 confrères du St. Sacrement.

Si le libéralisme et la libre pensée portent haut la tête en plusieurs quartiers en France, il est cependant plus d'un endroit où la piété des populations s'est conservée vive et ne craint pas de s'affirmer. Voici ce que Mgr. Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, qui assistait à cette belle fête, écrit à ce sujet :

“ Pour juger des préparatifs de la procession et de l'attitude de la population, j'ai voulu, accompagné de M. Mignot, revenir à pied au collège St. Jean, où j'étais logé. J'étais en rochet et en camail. Toutes les rues, même celles que la procession ne devait pas parcourir, étaient pavoisées plus magnifiquement qu'elles ne l'ont jamais été pour la réception d'un souverain. Les pèlerins circulaient par masses dans les rues, avec un recueillement qui eut fait croire que la ville toute entière était transformée en une vaste chapelle. Tous portaient sur leur poitrine les insignes du pèlerinage. Sur mon passage, tous s'inclinaient ou s'agenouillaient pour recevoir la bénédiction. Ces excellentes populations flamandes, si profondément chrétiennes, me rappelaient nos robustes et catholiques populations de la Bretagne et de la Vendée.

“ A deux heures, on a commencé à organiser la

procession, dont la tête était en marche depuis plus d'une heure, lorsque le Saint-Sacrement est sorti de l'église St. Pierre, précédé des séminaristes de Cambrai et d'Arras, au nombre d'environ deux cents, d'au moins deux cents prêtres et des évêques que j'ai déjà nommés. Cinquante thuriféraires et cinquante fleuristes exécutaient des évolutions devant le Saint-Sacrement. Derrière le dais marchait le Cardinal-Archevêque de Cambrai, qui, malgré ses quatre vingt-un ans, conserve toute sa vigueur et son activité, et a supporté, comme nous tous, cette marche qui a duré près de quatre heures. Derrière lui venaient le premier Président de la Cour et le Procureur-Général, les colonels des régiments en garnison à Douai, qui est une place forte, et les autres autorités."

Commencée à 2 heures, il était près de 7 heures lorsque la procession rentra à l'église où le Cardinal-Archevêque, Mgr. Régnier, a donné la bénédiction du St. Sacrement. Le soir la ville a été brillamment illuminée.

Q'on lise maintenant le récit de ce miracle par l'un des principaux témoins, Thomas de Martimpré.

"En la ville de Douai, dans l'église des chanoines de l'évêque saint Amé, un prêtre qui avait donné la communion au peuple, aperçut avec terreur, une sainte hostie à terre. Tandis qu'il s'agenouille pour la recueillir, l'hostie s'élève d'elle-même, et va se poser sur le linge dont les prêtres se servent pour purifier leurs doigts consacrés. Aux cris du prêtre, qui appellent les chanoines, ceux-ci accourent; le

prêtre voit sur le linge un corps plein de vie, sous la forme d'un très bel enfant. Le peuple est convoqué, il se présente, et il n'est aucun des assistants qui soit privé de cette vision céleste. Instruit de ce prodige, dont le bruit s'est répandu, je me rendis à Douai. J'allai trouver le doyen de l'église, dont j'étais particulièrement connu, et je lui demandai à voir le miracle. Il y consentit et donna des ordres en conséquence. La boîte (où se trouvait la sainte hostie) est ouverte, le peuple accourt, et aussitôt que cette boîte est ouverte, tous s'écrient : "Le voilà, je le vois, je vois le Sauveur." J'étais debout, étonné de ne rien voir, si ce n'est la forme d'un pain blanc ; ma conscience cependant ne me reprochait rien qui pût m'empêcher de voir, comme les autres, ce corps sacré. Je ne fus pas longtemps occupé de cette pensée ; tout-à-coup je vis la face du Christ dans la force de l'âge. Sur sa tête était une couronne d'épines ; deux gouttes de sang lui découlaient du front de chaque côté du nez. Aussitôt je me jette à genoux, et pleurant, j'adorai. Je me relevai ensuite. Sur la tête, plus de couronne, plus de trace de sang ; je vis une figure d'homme vénérable au delà de toute expression ; elle était tournée vers la droite, en sorte que l'œil droit était à peine visible. Le nez était très long et très droit, les sourcils arqués, les yeux très doux et baissés, sa longue chevelure lui descendait sur les épaules. La barbe que le sex n'avait point touchée, se recourbait sous le menton ; et près de la bouche, qui était très gracieuse, elle s'amincissait en laissant de

chaque côté du menton deux petits espaces à peu près privés de poils, comme cela arrive ordinairement à ceux qui, dès leur enfance, ont laissé croître leur barbe. Le front était large, les joues maigres, la tête ainsi que le cou, qui était assez long, s'inclinait légèrement. Tel était le portrait, telle était la beauté de cette face très-agréable. Durant une heure entière, on voyait ordinairement le Christ sous différentes formes. Les uns l'ont vu étendu sur la croix, d'autres comme s'il venait juger les hommes, plusieurs, et c'est le plus grand nombre, le virent sous la forme d'un enfant.

— 000 —

La Légende des Miracles de Ste. Anne, d'après les Bollandistes.

Un voleur voulait mettre à mort un ermite, qui lui demandait la vie au nom de Ste. Anne ; mais ce misérable ne tint aucun compte de cette prière, et exécuta son terrible dessein. Mais à peine avait-il porté le coup meurtrier, qu'il vit une femme, dans une lumière éclatante, qui ressuscita sa victime. Cette vue effraya d'abord le meurtrier, et le convertit. Touché jusqu'aux larmes, il se précipita aux pieds du serviteur de Dieu, qui le prit dans ses bras, intercédâ pour lui, auprès de Ste. Anne, et lui obtint ce qu'il sollicitait ; car elle ne refuse jamais ceux qui l'invoquent.

O Ste. Anne, priez pour nous.

Les causeries du père Chrysologue.

(Suite)

Pierre.—Vous dites, père Chrysologue, que nous cultivons mal, par ce que nous en cultivons trop grand; vous prétendez donc que nos terres sont trop grandes et qu'il nous serait plus avantageux d'en avoir de plus petites?

Chrysologue.—Ce n'est pas précisément ce que je veux dire, bien qu'il arrive quelquefois que quelques cultivateurs se ruinent, en ne songeant qu'à acheter des terres, sans se soucier d'en retirer des rendements rémunératifs. Ce que je prétends soutenir c'est que, répandant vos opérations sur un champ trop vaste, ces opérations sont en conséquence mal faites, et de là récoltes insuffisantes.

Pierre.—Je ne comprends pas qu'ayant de la peine à vivre avec une terre de 60 arpents, il me serait plus facile de le faire si j'en avais seulement 30.

Chrysologue.—Écoutez-moi bien, mes amis. Je vous ai fait voir qu'en Angleterre on récoltait 29½ minots de blé dans un arpent, et ici, il vous faut en cultiver trois arpents, pour avoir cette quantité. Comprenez-vous, qu'il vous serait plus avantageux de donner plus de soins à un seul arpent, pour en retirer 30 minots de blé, que d'en cultiver trois même négligemment comme vous le faites?

Baptiste.—Mais c'est là où nous vous attendons. Comment vous y prendriez-vous pour retirer 30 minots de blé, d'un arpent de nos terres?

Chrysologue. — Vous savez, mes amis, que c'est un principe en agriculture que la terre ne rend qu'autant qu'on lui donne ; c'est-à-dire que pour avoir de fortes récoltes il faut beaucoup d'engrais. Si donc je voulais avoir une bonne récolte de blé d'une pièce de terre, je commencerais par l'engraisser fortement. Puis, après m'être assuré qu'elle n'est infestée d'aucune mauvaise herbe, comme chardons, laitrons, moutarde, etc., je ferais toutes les opérations comme labours, hersages, égouttage, etc., en leur temps et avec soin, et la saison étant favorable, car il faut toujours compter avec la Providence, je suis certain que j'aurais une bonne récolte.

Michel. — Mais dans quel temps et de quelle manière l'engraisseriez-vous cette pièce ?

Chrysologue. — Je pourrais vous répondre : peu importe la manière, l'essentiel est que la terre soit engraisée, n'importe par quel moyen. Cependant comme il est des procédés qui mènent plus directement au but que d'autres, je vous dirai que pour préparer convenablement une pièce de terre pour une bonne récolte de grain, il faut l'ensemencer d'abord en racines, comme patates, carottes, betteraves etc., avec forte fumure.

Pierre. — Mais pourquoi ne pas mettre de suite le fumier sur le champ pour l'enterrer avec le labour ?

Chrysologue. — Ce serait certainement là engraisser le terrain, mais ce ne serait pas employer le moyen le plus efficace. Car pour avoir une bonne récolte de grain, il faut que le sol soit

bien divisé, c'est-à-dire bien ameubli. Vous savez que les céréales, comme blé, orge, avoine etc., ont des racines très tenues et très ramifiées. Si votre sol n'est pas bien divisé, bien ameubli, quoique fortement engraisé, les racines ne rencontreront pas la disposition qui leur serait la plus avantageuse, et la récolte pourra en souffrir plus ou moins. Voyez un peu ici, les racines rencontreront une motte compacte, qu'elles ne pourront pénétrer et qu'il leur faudra tourner en se pressant les unes sur les autres; là ce sera une motte entière de fumier ou les principes actifs seront trop concentrés pour qu'elles puissent se les approprier, de là comme conséquence l'engrais ne produira qu'une partie de son effet. Mais si la terre est bien divisée, bien ameublie, chaque parcelle du sol aura été pénétrée par le suc du fumier, en retiendra les principes nutritifs pour les mettre à la disposition des racines même les plus tenues qui s'étendront sans peine dans ce sol allégé par son extrême division. Ajoutons qu'en employant directement le fumier pour une récolte de grain, vous jetez souvent dans votre champ une quantité considérable de semence de mauvaises herbes qui profiteront tout autant que le grain de l'engrais donné, tandis qu'avec une récolte de plantes-racines, les sarclages font disparaître ces mauvaises herbes, et votre terre se trouvera nette, meuble, et friable comme celle d'un jardin. L'ameublissement du sol est chose si importante que souvent les cultivateurs qui manquent d'engrais y suppléent en partie en labourant trois ou quatre fois la pièce de terre qu'ils veulent mettre en céréales l'année sui-

vantés. Ces labours répétés sont surtout très avantageux lorsque le sol est infesté de mauvaises herbes, comme chardons, marguerites, chiendent, laitrons etc.

Pourquoi suivez-vous toujours aveuglément la même routine, sans jamais tenter aucune expérience? C'est très aisé de faire ces labours répétés, pourquoi ne l'essayez-vous pas?

Je vois dans la plupart de vos pacages une quantité prodigieuse de chardons. Savez-vous, mes amis, que vous avez là, dans ces chardons, un riche engrais à votre disposition, si vous saviez en profiter?

Baptiste.—Je ne comprend pas que le chardon puisse jamais faire un engrais, hâtez-vous de nous expliquer.

Chrysologue.—Eh! bien, voici. Nous sommes au commencement de Juillet, les chardons sont forts, vigoureux, tout près de fleurir. Donnez un bon labour en les enfouissant sous le sillon; ces chardons qui ont tiré du sol par leurs racines les sucs propres à la nourriture des plantes, pourriront là où ils sont couchés et y laisseront les sucs qu'ils avaient amassés; le grain que vous semerez ensuite profitera de ces sucs. C'est ainsi que le cultivateur intelligent sait se rendre compte de ses opérations et trouve souvent une occasion de profit dans une circonstance qui ne tendait qu'à sa perte.

Michel.—Il nous est facile de voir, père Chrysologue, que si nous avions votre instruction, nous nous tirerions avec avantage de plus d'un mauvais pas où nous cheminons aujourd'hui; mais malheureusement, cette instruction nous manque.

Baptiste.—C'est bien malheureux de n'être pas instruit, mais la faute est pour nous aujourd'hui irréparable. Cependant comme il n'est pas nécessaire d'être instruit pour labourer des chardons, je veux sans plus tarder tenter l'expérience, et dès demain, je me mets à labourer dans mon friche.

Chrysologue.—Vous avez raison, Baptiste, essayez tous et vous verrez comme ce procédé vous sera avantageux. Lorsque vous aurez nettoyé et amélioré une pièce de votre champ, vous en prendrez une autre, et je suis sûr que si j'ai l'occasion de repasser ici dans quelques années, vous viendrez me raconter les forts profits que vous aurez retirés de cette manière d'opérer.

Mais entrons encore dans quelques autres détails sur la trop grande étendue de vos fermes qui vous empêche de faire les opérations comme elles devraient être faites, pour tirer du sol des produits rémunérateurs.

(à continuer)

—000—

Bibliographie.

LA REVUE AGRICOLE.—Enfin nous possédons un journal d'agriculture véritablement digne de ce nom, dans la *Revue Agricole*, publiée à St. Hyacinthe par M. A. Kéroack. Culture des des champs, horticulture, soin du bétail, économie domestique, constructions rurales etc., la

Revue embrasse tous les sujets qui peuvent directement intéresser le cultivateur canadien. La rédaction répartie entre diverses spécialités, dénote à première lecture qu'elle est l'œuvre de personnes entendues, et que la *Revue* ne se composera pas, comme presque tous les autres journaux agricoles que nous avons eus, de découpures prises çà et là dans les publications européennes le plus souvent mal cousues et mal agencées entre elles et toujours plus ou moins en désaccord avec notre climat, nos ressources, nos débouchés, nos connaissances etc.

La *Revue* donne 16 pages in-4o de matières à lire chaque mois, sur excellent papier et avec de nombreuses illustrations. Le tout pour la modique somme d'une piastre par année. C'est un journal que tous les cultivateurs devraient avoir entre les mains. Envoyez sans délai une piastre à M. A. Kéroack à St. Hyacinthe pour vous procurer cette excellente publication.

HISTOIRE POPULAIRE DU CANADA, PAR LE DR. H. LARUE.—Nous venons de parcourir avec le plus vif intérêt cet abrégé de l'histoire de notre pays. Le nom seul de son auteur était déjà pour nous une excellente recommandation ; car nous savons que l'habile professeur écrit comme il donne ses cours, ne disant que ce qu'il faut et visant toujours avant tout à se faire bien comprendre de ceux qui l'écoutent ou qui le lisent. Frappé de la monotonie que présente toujours le récit des faits de notre histoire allignés à la suite les uns des autres, le savant professeur a voulu leur donner une forme plus attrayante, moins ennuyeuse, plus piquante, en les mêlant

dans la bouche d'une vieille grand-mère qui pour l'amusement et l'instruction de ses petits enfants les leur raconte sous forme d'entretiens. Qu'on n'aille pas croire cependant que ces entretiens se bornent aux éléments de notre histoire, adaptés à l'intelligence du jeune âge; oh! non, avec une foule de dates et de citations, et dans le cadre étroit de 216 pages grand in-12, ils forment cependant un cours complet de notre histoire où nul des principaux faits n'est omis et dont la lecture se poursuit sans effort et sans fatigue. C'est un petit livre que tout vrai Canadien doit avoir chez lui et qui ne contribuera pas peu à faire connaître davantage notre intéressante histoire.

—000—

INFORMATIONS.

M. COUTURE.—M. Guill. Couture, jeune artiste de Montréal qui, depuis deux ans, poursuit ses études musicales à Paris, se révèle comme compositeur de premier ordre. Plusieurs de ses pièces ont déjà été choisies, après examen en compétition, pour être exécutées dans des églises ou sur des théâtres où ne pénètrent que les talents supérieurs. M. Couture doit revenir en Canada dans le moins prochain.

MGR. DE SHERBROOKE.—Mgr. Racine poursuit sa visite dans les missions du Sud-Est de son diocèse et est partout reçu avec un enthousiasme qui montre que catholiques et protestants savent apprécier les hautes qualités du premier évêque de Sherbrooke.

Le 4 juin, il était à la Patrie, où M. S. Lesage, Assistant Commissaire de l'Agriculture, de concert avec M. J. A. Chicoine, agent des terres, et le Rév.

M. Blanchard, missionnaire du lieu, lui avaient préparé la plus brillante réception. Partout Mgr. Racine, par son affabilité, son éloquence, son activité, son intelligence des affaires, se gagne l'affection de tous.

PÈLERINAGE.—Le 4 juin, plus de 20,000 pèlerins, parmi lesquels on comptait les Archevêques de Paris et de la Louisiane ont visité le sanctuaire de Paray-le-Monial.

MIRACLE DE ST. JANVIER.—On sait qu'on conserve à Naples la tête de St. Janvier, martyr, avec une fiole de son sang. Tous les ans, pendant l'octave de la fête de ce saint, après des invocations et des prières répétées, on approche la fiole contenant le sang du martyr de son chef que l'on a placé sur l'autel, et aussitôt ce sang qui était complètement durci et desséché, se liquéfie, comme s'il venait d'être répandu. Ce miracle se renouvelle chaque année, depuis des siècles. Lorsqu'à la suite des prières le miracle ne s'opère pas, comme la chose est arrivée en certaines années, tout le peuple demeure dans la crainte, car on juge que le Ciel irrité demeure sourd aux prières des fidèles. Le miracle vient de s'opérer cette année, comme d'ordinaire.

LES DOMINICAINS.—Les enfants de St. Dominique qui, de tout temps, se sont distingués par leur science théologique et leur talent oratoire, n'ont pas pour cela abandonné le culte des beaux arts. La peinture a distingué les Fra Angelico et Fra Bartolomeo, et la musique vient de coucher dans son répertoire le nom du P. Montsabré, le célèbre prédicateur. Il a composé une messe qu'on a exécutée à St. Roch de Paris, le dimanche de la Trinité, et les critiques les moins favorablement disposées ont été forcées de reconnaître son mérite.

LIBÉRALISME.—Le jeune Prince de Lichtenstein, d'Autriche, définissait ainsi le libéralisme, dans un

discours qu'il prononçait dernièrement à l'Union Catholique de Vienne. "Le libéralisme moderne est l'alliance que l'infidélité et le matérialisme ont formée avec la tyrannie pour opprimer le genre humain." Cette définition est absolument exacte, et à quelque degré de l'échelle qu'en soient les libéraux, ils sont tous dans la même voie. Donnons leur plus de puissance, plus d'autorité, plus de ressources, en Canada comme en Europe, on verra ce qu'ils pourront faire. Les paroles de leurs chefs et les avancées de leurs organes sont là pour dissiper tous les doutes à cet égard.

LE PRÊTRE.—Une foule compacte se pressait sur les quais de la Seine à Paris, dernièrement, pour voir accoster un joli petit vaisseau qui remontait le fleuve. Qu'y avait-il donc de si inusité pour piquer ainsi la curiosité ? C'est que sur le devant de ce vaisseau on voyait se dessiner sur les couleurs sombre de ceux qui le montaient la robe blanche des dominicains.

L'Eclipse en effet—tel était le nom de ce vaisseau—est un petit trois-mâts appartement à l'école navale des Dominicains d'Arcachon, il se rendait à Paris pour soumettre ses élèves à certains examens requis par les réglemens du gouvernement. Réfléchissant que souvent les marins perdaient leur foi, faute de commandants catholiques, les Dominicains d'Arcachon, se décidèrent à ouvrir une école navale où tout en enseignant les manœuvres des vaisseaux et les principes de la navigation de long cours, les jeunes gens pussent en même temps être imbus de principes religieux solidement établis, de manière à conserver et à faire respecter leur croyance, pendant les longs intervalles qui les éloignent de la présence du prêtre. Déjà cette école a produit les plus heureux résultats ; aussi sont-ce les fils de familles nobles et distinguées qui la fréquentent de préférence.

Le prêtre, partout et toujours, est bien le père des

enfants confiés à ses soins, veillant avant tout aux intérêts de leurs âmes, mais ne négligeant point non plus leur avancement matériel. Les libéraux qui voudraient reléguer le prêtre à la sacristie, et lui refuser toute ingérance dans les affaires matérielles, pourront multiplier bien des fois leurs attentions philanthropiques avant d'atteindre la charité du prêtre qui le constitue véritablement le père de ses enfants. Laissons le prêtre obéir à l'ardeur de son zèle, et nous le trouverons partout à la tête du savoir, de la réforme, du véritable progrès.

PÉLÉRINAGE.—Les pèlerinages sont en aussi grande vogue en Autriche qu'en France. L'Archiduc François Charles, père de l'Empereur d'Autriche, se rendit dernièrement en solennel pèlerinage au sanctuaire de Mariazell en Styrie, et y passa l'octave du Saint-Sacrement. Les journaux nous ont rapporté le terrible accident arrivé le 7 Mai à un pèlerinage se rendant à Gratz dans le Tyrol. L'une des berges portant les nombreux visiteurs chavira, et 134 personnes furent précipitées à l'eau, parmi lesquelles 25 se noyèrent. Cet accident plongea toute la contrée dans le deuil. Une pauvre femme y perdit la vie avec ses 5 enfants. Le reste du convoi poursuivit sa route et alla prier Notre-Dame des douleurs pour le repos des âmes de leurs infortunés compagnons.

PIE IX.—Le Pape a reçu le 13 Mai, anniversaire de sa naissance, 800 télégrammes de félicitation de diverses parties du monde.

LE NOUVEL-ÉVÊQUE DE PORTLAND, MAINE.—Le sacré de Mgr. Healey, deuxième évêque de Portland a eu lieu le 2 Juin à Portland. Les Archevêques de Halifax et de Boston, neuf Evêques au nombre desquels se trouvaient nos Seigneurs Sweeney et Rogers du Nouveau-Brunswick et un grand nombre de prêtre assistaient à cette imposante cérémonie. Mgr. Williams officiait comme consécrateur assisté d'un

évêque de New-York et d'un Evêque de Boston, et le sermon de circonstance fut prêché par Mgr. Connolly, Archevêque de Halifax.

TUÉS PAR LA Foudre.—Le 7 Juin, M. Alphonse Hurtubise, de Lachine, près de Montréal, était dans son champ à planter des patates avec Mathilda Lebœuf et deux autres hommes, lorsque un orage fondit tout à coup sur eux et que la foudre éclata à leur endroit même. Tous quatre furent frappés, M. Hurtubise et la fille Lebœuf à mort, mais les deux autres se remirent promptement, bien que sur le champ ils perdirent connaissance. Le premier des deux hommes qui revint à lui, voyant les habits de la fille en feu, s'empressa de les éteindre et courut chercher du secours. On appella un médecin, mais tout fut inutile pour Hurtubise et la fille, ils avaient déjà cessé de vivre. Le corps de la fille était intact, mais celui de Hurtubise était tout lacéré, d'un bleu foncé, et ses habits déchirés en lambeaux. Le défunt était de forte constitution, de six pieds de hauteur. La fille Lebœuf était native de Beauharnais.

CARMÉLITES A JÉRUSALEM.—Une cérémonie bien intéressante avait lieu le 13 Avril dernier à Jérusalem. C'était la bénédiction de la première pierre d'un couvent de Carmélites que l'on construit sur le haut des Oliviers. La princesse de la Tour d'Autvergne avait fait précédemment l'acquisition de l'endroit de cette montagne où, d'après la tradition, les apôtres, avant de se disperser pour évangéliser le monde, composèrent le *credo*, c'est-à-dire convinrent pour éviter toute divergence et conserver l'unité de croyance d'une formule abrégée qui contient tous les principes fondamentaux de la foi. Est-il rien de plus convenable qu'à l'endroit même où les apôtres prièrent en commun pour que leur foi ne désaillit jamais, une réunion d'anges de la terre, ayant pour principale occupation, comme ceux du Ciel, la prière et les louages du Très-haut, soit continuellement à faire monter au Ciel le parfum de la prière et de la

louange, pour attirer sur les soldats combattants de la plaine la force nécessaire, et apaiser la colère du Tout-Puissant justement irritée par les crimes sans nombre qui se commettent tous les jours.

LA ST. JEAN BAPTISTE.—Sans avoir tout l'éclat de la grande démonstration de l'an dernier, notre fête nationale a été célébrée d'un bout à l'autre de la Province avec empressement et enthousiasme. Il est de certaines paroisses de campagne même, comme Charlesbourg, Lorette, Ste. Foye etc., où la solennité prend un caractère de grandeur qu'on ne serait en droit d'attendre que des villes. Aux offices religieux se joignent processions avec déploiement de bannières emblématiques, où ne manque jamais de figurer le petit St. Jean Baptiste avec son agneau, banquet, discours patriotiques etc. etc. Nous ne pouvons refuser notre plus chaleureuse approbation à ces démonstrations ; elle ne contribuent pas peu à réveiller le patriotisme et à cimenter l'union entre tous les Canadiens français. Que dans toutes nos démarches nous ne perdions jamais de vue notre devise : NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS, et nous deviendrons avec le temps un peuple grand et fort.

Elections.

Comme on le sait, les élections générales de la Province de Québec étaient fixées au 30 Juin, et la votation, lorsqu'il y aurait contestation, au 7 Juillet. Dix-huit de ces élections ont été faites par acclamation, et le reste soumis aux votes du peuple. La liste qui suit donne le résultat de ces élections, sauf celles de Gaspé et de Chibou-imi qui restent encore à faire.

N. B.—M, signifie MINISTÉRIEL ; O, OPPOSITIONNISTE et Maj, MAJORITÉ.

		M.	O.	Maj.
Argenteuil.....	Bellingham.....	0	1	Acc.
Arthabaska.....	Watts.....	0	1	578
Assomption.....	O. Peltier.....	1	0	346
Bellechasse.....	Fradette.....	1	0	321
Bonaventure.....	Beauchesne.....	1	0	60
Beauharnois.....	Bisson.....	0	1	40
Bagot.....	Gendron.....	1	0	Acc.
Brome.....	Lynch.....	0	1	Acc.
Beauce.....	Dulac.....	1	0	600
Berthier.....	Sylvestre.....	0	1	43
Châteauguay.....	Laberge.....	0	1	Acc.
Charlevoix.....	Gauthier.....	1	0	700
Champlain.....	St. Cyr.....	1	0	100
Chambly.....	Présontaine.....	0	1	38
Compton.....	Sawyer.....	1	0	Acc.
Deux Montagnes.....	Hon. Ouimet.....	1	0	Acc.
Dorchester.....	Larochole.....	1	0	Acc.
Huntingdon.....	Dr. Cameron.....	1	0	261
Hochelaga.....	Beaubien.....	1	0	305
Iberville.....	Molleur.....	0	1	Acc.
Jacques-Cartier.....	Lecavalier.....	1	0	157
Joliette.....	Dr. Lavallée.....	1	0	Acc.
Kamouraska.....	Roy.....	1	0	119
Lotbinière.....	Joly.....	0	1	144
Lévis.....	Paquet.....	0	1	80
L'Islet.....	Verrault.....	1	0	117
Laprairie.....	Charlehois.....	1	0	346
Laval.....	Loranger.....	1	0	139
Montmagny.....	Landry.....	1	0	8
Montréal-Est.....	L. O. Taillon.....	1	0	517
" Contre.....	A. W. Ogilvie.....	1	0	61
" Ouest.....	McGauvran.....	1	0	415
Montmorency.....	Hon. Angers.....	1	0	Acc.
Mégantic.....	Hon. Irvine.....	0	1	Acc.
Missiquoi.....	Baker.....	1	0	Acc.
Montcalm.....	Martin.....	1	0	345
Maskinonge.....	Houde.....	1	0	200
Napierville.....	Dr. Lafontaine.....	0	1	Acc.
Nicolet.....	Méthot.....	1	0	360
Ottawa.....	D. Duhamel.....	1	0	—
Pontiac.....	Hon. Dr. Church.....	1	0	Acc.

		M.	O.	Maj.
Portneuf.....	Dr Lalluc.....	1	0	336
Québec-Est.....	Shehyn.....	0	1	651
Québec-Centre.....	Rinfret.....	0	1	469
Québec-Ouest.....	Hearn.....	0	1	271
Québec, comté.....	Hon. Garneau.....	1	0	147
Rouville.....	Robert.....	0	1	—
Richmond et Wolfe.....	Picard.....	1	0	Acc.
Richelieu.....	Mathieu.....	1	0	Acc.
Rimouski.....	Chauveau.....	0	1	Acc.
Sherbrooke.....	Hon. Robertson.....	1	0	Acc.
St. Hyacinthe.....	Bachand.....	0	1	Acc.
Soulanges.....	De Beaujeu.....	0	1	130
Shefford.....	Hon. Laframboise.....	0	1	216
St. Jean.....	Marchand.....	0	1	263
St. Maurice.....	Dr. Lacerte.....	1	0	260
Stanstead.....	Thorton.....	1	0	144
Terrebonne.....	Hon. Chapleau.....	1	0	600
Trois-Rivières.....	Hon. Malhiot.....	1	0	152
Temiscouata.....	Dechène.....	0	1	168
Verchères.....	Daigle.....	0	1	186
Vaudreuil.....	Lalonde.....	1	0	34
Yamaska.....	Wurtel.....	0	1	27
		39	22	

Majorité du gouvernement de 15 à 20.

— 000 —

Les moissons.

Nous venons de faire une excursion dans les comtés de Chambly, Verchères, Rouville, St. Hyacinthe et Bagot, partout la moisson présente une apparence fort satisfaisante. Le foin seul paraît faire défaut ; il est généralement court et très clair en certain endroits. Mais bien des cultivateurs s'en consolent en vue de leurs granges qui sont encore toutes remplies du foin de la dernière récolte qu'ils n'ont pu vendre.

Le Chrysomèle de la patate.

On nous a montré à St. Hyacinthe un spécimen de la fameuse Chrysomèle de la patate (*Doriphora 10-lineata*) qu'on venait de prendre vivant près du collège. Il est fort à craindre que cet individu qui sans doute a été apporté par les chars, ne soit pas le seul de son espèce et qu'on ne voit bientôt nos champs de pommes de terre ravagés par cette terrible peste.

—000—

Nécrologie.

A Sorel, le 4, à l'âge de 60 ans, le Dr. U. S. Turcotte, coronaire du district de Richelieu. Le Dr. était le frère de feu l'Hon J. E. Turcotte des Trois-Rivières.

Victimes de l'incendie de l'église de Holyoke Mass. que nous avons rapporté dans notre dernier numéro.

Dme Abraham Forgues, 40 ans ; Pauline Stay, 31 ans ; Dame Vve. Olive Emond, 55 ans ; Jacob Thériau, 55 ans ; Gora Forgues, fille d'Abraham, 11 ans ; Victoria Déric, 11 ans ; Louis Desjardins, 36 ans ; Euphémie Favrault, 18 ans ; Benjamin Fortier, 20 ans ; Hormisdas Paquin, 20 ans ; Eliza Fortier, 11 ans ; Délia Coach, 16 ans ; Dame Joseph Daignault, 36 ans ; Délina Laplante, 18 ans ; Angélique Froment, 18 ans ; Hélène Blais, 20 ans ; Mathilde Daignault, 15 ans ; Azilda Desjardins, 18 ans ; Délina Bédard, Marie Lacoste, Alphonsine Moreau, Joséphine

Viger, 40 ans ; Louise Payette, 17 ans ; Pierre Daignault, 41 ans ; Itha Meunier, organiste, 19 ans ; Marcelline Dufresne, 17 ans ; Marie Pion, 31 ans ; Fabien Moreau, 65 ans ; Joseph Chatel, 24 ans ; Céline Doucette, 15 ans ; Julie Girard, 16 ans ; Antoine Angé, 72 ans ; Tobie St. Pierre, 18 ans ; Odille Lachapelle, 16 ans ; Joseph Paquin, 15 ans ; Jean-Baptiste Langevin, 40 ans ; Justine Brisson, 20 ans ; Phébé Dupont, 15 ans ; Hermine Morin, 12 ans ; Joseph Messier, Domitilde Desjardins, 55 ans ; Isaïe Morin, 21 ans ; Marie Boisvert, 12 ans ; M. Louise Goyette, 50 ans ; Edmond Robert, fils de J.-Bte., 11 ans ; Marie Paré, 19 ans ; Rosalie Lagassé, 54 ans ; Dlle. Cloutier, Azilda Lafrance, 20 ans ; Edesse Larivière, 40 ans ; Gaspard Pellerin, 23 ans ; Lucie Régnier, Dame Victor Côté et deux de ses sœurs, les Dlls. Lacoste, Dame Calixte Larrivé, Marie Pion, Joséphine Paquin, 14 ans ; Philomène Hébert, Christine Dion, Dame Hamel et sa sœur, Pierre Desjardins, 17 ans ; Ida Morin, fille de Prospère, 13 ans ; Louise Jetté, épouse de Paul Jetté, 31 ans ; Mathilda Desjardins, 45 ans ; Madame Bourgeois, Armina Morin, 12 ans ; Rosilda Lachapelle, Céline Laplante, fille de Basile, 18 ans ; Marie Hicks, Ida Lavigne, Fémie Tétrault, 10 ans ; en tout 73.

Au nombre des victimes qui suivent, plusieurs sont mortellement brûlées, tandis que d'autres sont plus ou moins blessées :

Hermine Lapointe, Louise Thériau, Dlle Desjardins, Rosalie Daviau, Louise Paquette, François Dérie, quatre membres de la famille légèrement brûlés et un manquant. Henriette Thimi-

neur, Dame Pierre Chicoine, Marie Vachon, une
jambe cassée, Alexis Forgués, cruellement brûlé.
Charles Fayreau, cruellement brûlé. Deux autres
Dlles. Hicks, Dlle Philomène Grandchamp, Dlle
Anna Lapointe, Marie Godin, Victoria Brisson,
Lizzie Mercier, Louise Brun, Dame Bourdeau,
Louise Brien, Pierre Thimineur, Marie Lachance,
François Bondreau, bras cassé, Jean Benoit,
Dame Sara Lachance, Dame Louis Doucette,
Julie Robert, Dlle Langlois, Céline Doucette,
Dame Sophie Hébert, Prudent Choquette.
M. Cyrille Dufresne, frère du Rév. A. B.
Dufresne, curé de Holyoke, et de M. de Grand-
Vicaire Dufresne de Sherbrooke, est décédé le 8
des suites des blessures reçues lors de l'incendie.

Le 6, subitement, d'une congestion de pou-
mons, à Ste. Anne de Lapérade, M. Frs. Laflèche,
frère de Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières.

Le 6, à Ste. Geneviève de Batiséan, Dame
Marie Henriette Mailhot, épouse de Filteau,
éc. Notaire.

Le 7, s'est noyé accidentellement, le Rév.
Evagrius Côté, missionnaire à Mont-Louis,
diocèse de Rimouski. Il se rendait en chaloupe
à une mission dont il avait la desserte, lorsque
surpris par une tempête la chaloupe chavira.
Les deux hommes qui étaient avec lui ont pu
se sauver, mais le brave missionnaire a payé de
sa vie, sa fidélité, à l'accomplissement de ses
devoirs. Il y avait à peine un an que ce jeune
prêtre avait été ordonné, lorsque Dieu sans doute,

le trouvant déjà mûr pour le Ciel, a voulu l'appeler à lui.

Le 27, à St. David (Yamaska) le Rév. J. Bte. Chartré, curé du lieu, à l'âge de 61 ans. Né à St. Ambroise de la Jeune Lorette en 1814, il fut ordonné prêtre à Québec en 1839. Il fut d'abord vicaire à la Ste. Famille et en 1841 nommé curé de St. Urbain. En 1844, il fut transféré à Ste. Ursule, et en 1849 à St. Pierre les Becquets, enfin en 1855, il fut nommé curé de St. David où il resta jusqu'à sa mort. M. Chartré fut un de ces prêtres humbles qui ne voient en toute chose que l'œil de Dieu, s'attachent avant tout à l'accomplissement de leurs devoirs, et comptent pour rien les approbations des hommes. Sincèrement chéri et estimé de ses paroissiens, son souvenir vivra longtemps dans leur mémoire.

—000—

Les Apparitions de la très-sainte Vierge Marie à la grotte de Lourdes et le jaillissement de la source miraculeuse.

(Suite)

III

l'andis que l'autorité ecclésiastique, personnifiée dans le Clergé, gardait la sage réserve conseillée par le Curé de Lourdes, l'autorité civile se préoccupait, elle aussi, du mouvement extraordinaire qui était en train de se produire dans la vallée et aux environs, et qui, gagnant de proche en proche tout le département, en

avait déjà franchi les limites du côté du Béarn.

Bien qu'il n'advint aucun désordre, ces pèlerinages, ces foules recueillies, cette enfant-ecstasy, inquiétèrent ce monde ombrageux.

Au nom de la liberté de conscience, n'y avait-il pas moyen d'empêcher ces gens de prier, et surtout de prier ou bon leur semblait? Tel était le problème que les autorités officielles commençaient à se poser.

A des degrés divers, le Procureur impérial, le Juge de Paix, le Maire, le Substitut, le Commissaire de Police, et bien d'autres encore, prirent ou donnèrent l'alarme. Un Miracle en plein dix-neuvième siècle, se produisant tout à coup sans demander la permission et sans autorisation préalable, parut à quelques-uns une chose intolérable et, pour l'honneur de notre époque, il importait d'y mettre bon ordre. La plupart de ces messieurs ne croyaient point du reste à la possibilité des manifestations surnaturelles, et ils ne pouvaient consentir à voir là dedans autre chose qu'une imposture ou une maladie. En tout cas, plusieurs se sentaient opposés d'instinct à tout événement, quel qu'il fût, qui pouvait, directement ou indirectement, accroître l'influence de la Religion, contre laquelle ils avaient, soit des préventions sourdes, soit des haines avouées.

Le plus intelligent de la petite légion des fonctionnaires de Lourdes, en ce temps-là, était assurément celui qui se trouvait hiérarchiquement le dernier de tous, nous voulons dire le Commissaire de Police. Il était jeune, très sagace en certaines circonstances, et doué d'un art de parole assez rare chez ses pareils. Sa

finesse était extrême. Personne mieux que lui ne comprenait les coquins. Il était merveilleusement apte à déjouer leurs ruses, et, à ce sujet, on raconte de lui des traits étonnants. Il comprenait beaucoup moins les honnêtes gens. A l'aise dans les choses compliquées, cet homme se troublait devant la simplicité. La Vérité le déconcertait et lui semblait suspecte ; le désintéressement excitait sa défiance ; la franchise mettait à la torture son esprit, avide de découvrir partout des duplicités et des détours. A cause de cette monomanie, la Sainteté lui eût paru sans doute la plus monstrueuse des fourberies et l'eût trouvé implacable. De tels travers se rencontrent souvent chez les hommes de cette profession, habitués par leur emploi même à chercher des délits et à surprendre des crimes. Ils prennent à la longue une disposition d'esprit éminemment inquiète et soupçonneuse, qui leur inspire des traits de génie quand ils ont affaire à des fripons, et des sottises énormes quand ils ont affaire à des honnêtes gens, à des âmes loyales. Quoique jeune, le Commissaire de Police, alors en fonctions à Lourdes, avait contracté cette bizarre maladie des vieux policiers. Il était donc comme ces chevaux des Pyrénées dont le pied est ferme dans les sentiers tortueux et pierreux de la montagne, et qui s'abattent sous les deux cents pas dans les chemins larges et unis, comme ces oiseaux de nuit qui ne voient que dans les ténèbres, et qui, en plein jour, se cognent contre les arbres et contre les murs.

Content de sa personne, il était mécontent de

de sa position, à laquelle il était supérieur par son intelligence. De là un certain orgueil remuant et un désir ardent de se signaler. Il avait plus que de l'influence, il avait de l'ascendant sur ses chefs ; et il affectait de traiter d'égal à égal avec le Procureur Impérial et avec tous les autres fonctionnaires. Il se mêlait de tout, dominait presque tout le monde, et menait, ou peu s'en faut, les affaires de la ville. Pour tout ce qui concernait le canton de Lourdes, le préfet du département, ne voyait que par les yeux de cet homme.

Tel était le Commissaire de Police, tel était le personnage important de Lourdes lorsqu'eurent lieu les Apparitions à la Grotte de Massabielle.

IV

C'était le troisième jour de la Quinzaine, le 21 février, premier Dimanche de Carême.

Avant le lever du soleil, une foule immense, plusieurs milliers de personnes étaient déjà réunies, devant et tout autour de la Grotte, sur les bords du Gave et dans la prairie. C'était l'heure où Bernadette avait coutume de venir. Elle arriva, enveloppée dans son capulet blanc, suivie de quelqu'un des siens, sa mère ou sa sœur. Ses parents avaient assisté la veille ou l'avant-veille à ses extases ; ils l'avaient vue transfigurée, et maintenant ils croyaient.

L'enfant traversa simplement, sans assurance comme sans embarras, la foule qui s'écarta avec respect devant elle en lui livrant passage ; et sans paraître s'apercevoir de l'attention univer-

selle, elle alla, comme si elle accomplissait une chose toute simple, s'agenouiller et prier au-dessous de la niche où serpentait la branche de l'églantier.

Quelques instants après, on vit son front s'illuminer et devenir rayonnant. Le sang pourtant ne se portait point au visage ; au contraire, elle pâlisait légèrement, comme si la nature fléchissait quelque peu en présence de l'Apparition qui se manifestait devant elle. Tous ses traits montaient, montaient, et entraient comme dans une région supérieure, comme dans un pays de gloire, exprimant des sentiments et des choses qui ne sont point d'ici-bas. La bouche entr'ouverte était béante d'admiration, et paraissait aspirer le Ciel. Les yeux, fixes et bienheureux, contemplaient une beauté invisible, qu'aucun autre regard n'apercevait, mais que tous sentaient présente, que tous, pour ainsi dire, voyaient par réverbération sur le visage de l'enfant. Cette pauvre petite paysanne, si vulgaire en l'état habituel, semblait ne plus appartenir à la terre.

C'était l'Ange de l'innocence, laissant le monde un instant derrière lui et tombant en adoration, au moment où il entr'ouvre les portes éternelles et où il aperçoit le Paradis.

Tous ceux qui ont vu Bernadette en extase, parlent de ce spectacle comme d'une chose qui est tout à fait sans analogie sur la terre. Leur impression après dix années est aussi vive que le premier jour.

Chose remarquable ! quoique son attention fût entièrement absorbée par la contemplation

de la Vierge pleine de grâces, elle avait en partie conscience de ce qui se passait autour d'elle.

A un certain moment son cierge s'éteignit ; elle étendit la main pour que la personne la plus proche le rallumât.

Quelqu'un ayant voulu, avec un bâton, toucher l'églantier, elle fit vivement signe de le laisser, et son visage exprima la crainte. — J'avais peur, dit-elle ensuite, naïvement, qu'on ne touchât la " Dame " et qu'on ne lui fit du mal.

Un des observateurs dont nous avons cité le nom, M. le docteur Dozous, était à côté d'elle.

— Ce n'est là, pensait-il, ni la catalepsie, avec sa roideur, ni l'extase inconsciente des hallucinés ; c'est un fait extraordinaire, d'un ordre tout à fait inconnu à la Médecine.

Il prit le bras de l'enfant et lui tâta le pouls. Elle parut n'y pas faire attention. Le pouls parfaitement calme, était régulier comme dans l'état ordinaire.

— Il n'y a donc aucune excitation malade, se dit le savant docteur, de plus en plus bouleversé.

En ce moment, la Voyante siffla sur ses genoux, quelques pas, en avant, dans la Grotte. L'Apparition s'était déplacée, et c'était maintenant par l'ouverture intérieure que Bernadette pouvait l'apercevoir.

Le regard de la sainte Vierge parut en un instant parcourir toute la terre, et elle le rapporta tout imprégné de douleur, vers Bernadette agenouillée.

— Qu'avez-vous ? que faut-il faire ? murmura l'enfant.

—Prier pour les pécheurs, répondit la Mère du genre humain.

En voyant ainsi la douleur voiler, comme un nuage, l'éternelle sérénité de la Vierge bienheureuse, le cœur de la pauvre bergère ressentit tout à coup une cruelle souffrance. Une indicible tristesse se répandit sur ses traits. De ses yeux, toujours tout grands ouverts et fixés sur l'Apparition, deux larmes roulèrent sur ses joues et s'y arrêterent, sans tomber.

Un rayon de joie revint enfin éclairer son visage; car la Vierge avait sans doute tourné elle-même son regard vers l'espérance et contemplé, dans le cœur du Père, la source intarissable de la miséricorde infinie descendant sur le monde, au nom de Jésus et par les mains de l'Eglise.

Ce fut en cet instant que l'Apparition s'évanouit. La reine du Ciel venait de rentrer dans son Royaume.

L'auréole, comme de coutume, demeura encore quelques secondes, puis s'effaca insensiblement, pareille à une brume lumineuse qui se fond et disparaît dans l'air.

Les traits de Bernadette descendirent peu à peu. Il sembla qu'elle passait de la région du soleil à celle de l'ombre, et la vulgarité de la terre reprit possession de ce visage, un instant auparavant transfiguré. Ce n'était plus qu'une humble bergère, une petite paysanne, que rien en apparence ne distinguait des autres enfants.

Autour d'elle se passait la foule haletante, anxieuse, émue, recueillie. Nous aurons ailleurs l'occasion de décrire son attitude.

Durant toute la matinée, après la Messe et jusqu'à l'heure des Vêpres, il ne fut bruit à Lourdes que de ces étranges événements, auxquels on donnait naturellement les interprétations les plus diverses. — Pour ceux qui avaient vu Bernadette en extase, la preuve était faite d'une façon qu'ils prétendaient irrésistible. Quelques-uns rendaient leur pensée par des comparaisons assez heureuses : « Dans nos vallées le Soleil se montre tard, caché qu'il est à l'orient par le Pic et le mont du Ger. Mais bien avant de l'apercevoir, nous pouvons remarquer, à l'ouest, le reflet de ses rayons sur les flancs des montagnes de Bastsurguères qui deviennent resplendissantes tandis que nous sommes encore dans l'ombre, et alors, quoique nous ne voyions pas directement le Soleil, mais seulement son reflet sur les pentes, nous affirmons sa présence derrière les masses du Ger. Bastsurguères voit le Soleil, disons-nous; et, si nous étions à la hauteur de Bastsurguères, nous le verrions aussi. Eh bien ! il en est de même quand on arrête son regard sur Bernadette illuminée par l'invisible Apparition : la certitude est la même, l'évidence toute semblable. Le visage de la Voyante devient tout à coup si clair, si transfiguré, si éclatant, si imprégné de rayons divins, que ce reflet merveilleux que nous apercevons nous donne la pleine assurance du centre lumineux que nous n'apercevons pas. Et, si nous n'avions pas, pour nous le cacher, toute une montagne de

fautes, de misères, de préoccupations matérielles, d'opacité charnelle; si nous étions, nous aussi, à la hauteur de cette innocence d'enfant, de cette neige éternelle qu'aucun pied humain n'a foulée, nous aussi, nous verrions, non plus par reflet, mais directement, ce que contemple Bernadette ravie, ce qui rayonne sur ses traits en extase."

De telles raisons, excellentes peut-être en elles-mêmes et concluantes pour ceux qui avaient été témoins de ce spectacle inouï, ne pouvaient être suffisantes pour ceux qui n'avaient rien vu. La Providence, à supposer qu'elle fût en réalité dans tout ceci, devait, ce semble, affirmer son action par des preuves, sinon meilleures (puisque presque personne ne résistait à celles-là dès qu'il avait pu les expérimenter), du moins plus matérielles, plus continues, et en quelque sorte plus palpables. Peut-être était-ce là le profond dessein de Dieu et ne convoquait-il de telles multitudes que pour avoir, à l'heure voulue, d'innombrables et d'irrécusables témoins.

A l'issue des Vêpres, Bernadette sortit de l'Eglise avec la troupe des fidèles. Elle était, comme on le pense bien, l'objet de l'attention générale. On l'interrogeait, on l'entourait. La pauvre enfant, embarrassée de ce concours, répondait tout simplement, et tâchait de percer la foule enfin de rentrer chez elle.

En ce moment, un homme revêtu des insignes de la force publique, un Sergent de ville, Officier de police, s'approcha d'elle et la toucha sur l'épaule.

— Au nom de la Loi, dit-il.

—Que me voulez-vous ? dit l'enfant.

—J'ai ordre de vous prendre et de vous emmener.

—Et où ?

—Chez le Commissaire de Police. Suivez-moi.

VI

Un murmure menaçant parcourut la multitude. Beaucoup de ceux qui étaient là avaient vu le matin l'humble enfant transfigurée par l'extase divine, illuminée par les rayons d'en haut. Pour eux, cette petite fille bénie de Dieu avait quelque chose de sacré. Aussi, quand ils virent l'agent de la force publique porter la main sur elle, ils frémirent d'indignation et voulurent intervenir. Mais un prêtre, qui sortait en cet instant de l'Église, fit signe à la foule de se calmer :—Laissez faire l'Autorité, dit-il.

Par une coïncidence merveilleuse, comme on en rencontre souvent dans l'histoire des événements surnaturels, quand on se donne la peine ou plutôt la joie de les approfondir, l'Église universelle avait chanté en ce jour, premier Dimanche de Carême, les paroles immortelles destinées à consoler et à conforter l'innocent et le faible en présence des persécutions : " Dieu t'a confié au soin de ses Anges, pour qu'ils te gardent en ton chemin. Ils te porteront en leurs mains, de peur que tes pieds ne se heurtent et ne se blessent contre les pierres de la route... Espère en lui : il te protégera à l'ombre de ses ailes. Sa Vertu toute-puissante t'entourera en

quelque sorte comme d'un invincible bouclier...
 Va en toute confiance ! tu écraseras sous tes
 pieds l'Aspic et le Serpent ; le lion et le dragon
 seront abattus par toi... " Parce qu'il a espéré
 en moi. Je le protégerai parce qu'il a confessé
 mon nom. Il m'invoquera et je l'exaucerai. *Je
 suis avec toi dans la tribulation* (1)."

L'Évangile du jour racontait comment le
 Sauveur des hommes, tyge éternel des justes
 sur la terre, avait, à l'origine de sa mission
 divine, eu à subir sa Tentation, et il donnait
 tous les détails de sa lutte illustre et de sa
 victoire contre l'Esprit mauvais dans la solitude
 du désert.

Tels étaient les textes, si consolants pour la
 faiblesse innocente et persécutée, que l'Église
 avait fait entendre ; tels étaient les grands
 souvenirs qu'elle avait évoqués et dont elle
 célébrait la mémoire, en ce jour où, au fond
 d'une obscure ville de la montagne, un agent
 de la Force Publique venait de saisir, au nom
 de la Loi, une petite fille ignorante, pour la
 conduire auprès du plus adroit et du plus retors
 des représentants de l'Autorité.

La multitude émue et troublée avait suivi
 Bernadette, emmenée par l'agent officiel. Le
 Commissariat de Police n'était pas loin. Le
 Sergent entra avec l'enfant, et, la laissant seule
 dans le corridor, se retourna pour fermer la
 porte à la clef et au verrou.

(1). Missel et Paroissien romains. 1er *Dimanche de Carême*.
 Rituel, Graduel et Trait de la Messe. Répons des Vêpres.

Un instant après, Bernadette se trouvait en face du redoutable chef de la Police.

Une foule immense stationnait au dehors.

L'homme très-intelligent qui allait interroger Bernadette se sentait assuré d'un facile triomphe et il s'en était à l'avance hautement réjoui.

Il était de ceux qui repoussaient obstinément l'explication des savants du pays. Il ne croyait ni à la catalepsie, ni à l'hallucination, ni aux diverses illusions, d'une extase malade.

La précision des récits qu'on attribuait à l'enfant, les remarques faites par le docteur Dozous et par plusieurs autres témoins des scènes de la Grotte lui paraissaient inconciliables avec une telle hypothèse.

Quant au fait même des Apparitions, il ne croyait point, dit-on, à la possibilité de ces visions ultramondaines, et son génie policier, très-apte à dépister des fripons derrière un fait illégal, n'allait peut-être pas jusqu'à découvrir Dieu derrière un fait surnaturel.

Aussi, convaincu en lui-même qu'il ne pouvait y avoir que de fausses apparitions, avait-il résolu de trouver, par ruse ou par force, le point de l'erreur, et de rendre, aux libres penseurs du Pouvoir ou d'ailleurs, de service signalé, de saisir une manifestation surnaturelle, une croyance populaire en flagrant délit d'imposture.

(à continuer.)

Imprimée par Léger Brousseau, 7 rue Buade, Québec.